

**HONORAIRES D'AGENCE 2017****PARTICULIERS****VENTE**

PRIX NET VENDEUR	HONORAIRES AGENCE TTC
≤ 80 000 €	10 %
DE 80 000 € A 120 000 €	8 %
DE 120 000 € A 180 000 €	7 %
DE 180 000 € A 250 000 €	6 %
DE 250 000 € A 350 000 €	5 %
≥ 350 000 €	4,5 %

HONORAIRES MINIMUM 3 800,00 € TTC

Forfait comprenant la communication sur les sites sur lesquels l'agence communique, la recherche de biens ou d'acquéreurs, les visites, les négociations, le conseil, le contrôle de la solvabilité, la rédaction de l'avant contrat, le transfert et le suivi du dossier jusqu'à la signature de l'acte authentique

LOCATION

- 8,00 TTC maximum du M2 de surface habitable hors terrasse

Forfait comprenant la communication sur les sites sur lesquels l'agence communique, la recherche de biens ou de locataires, les visites, les négociations, le conseil, le contrôle de la solvabilité, la rédaction du bail.

- Etat des lieux : 3,00 € TTC du M2 de surface habitable hors terrasse

- Evaluation : 300,00 € TTC

***HONORAIRES D'AGENCE 2017*****ENTREPRISES****CESSION DE BAIL**

PRIX TTC DE CESSION	HONORAIRES AGENCE TTC 8,5% TVA
≤ 29 999 €	15 %
DE 30 000 € A 69 000 €	13 %
DE 70 000 € A 100 000 €	10%
≥ 100 000 €	7 %

HONORAIRES MINIMUM 1 500,00 € TTC

Forfait comprenant la communication sur les sites sur lesquels l'agence communique, la recherche de biens ou d'acquéreurs, les visites, les négociations, le conseil, le contrôle de la solvabilité, la rédaction de l'avant contrat.

VENTE DE FONDS DE COMMERCE

PRIX TTC DE VENTE	HONORAIRES AGENCE TTC 8,5% TVA
≤ 99 000 €	15 %
DE 100 000 € A 300 000 €	12 %
DE 300 000 € A 600 000 €	10%
≥ 600 000 €	8 %

HONORAIRES MINIMUM 1 500,00 € TTC



Forfait comprenant la communication sur les sites sur lesquels l'agence communique, la recherche de biens ou d'acquéreurs, les visites, les négociations, le conseil, le contrôle de la solvabilité, la rédaction de l'avant contrat.

LOCATION

BAIL COMMERCIAL ET PROFESSIONNEL

- 18% (TVA 8,5%) du montant HT du loyer annuel à la charge du locataire

Forfait comprenant la communication sur les sites sur lesquels l'agence communique, la recherche de biens ou de locataires, les visites, les négociations, le conseil, le contrôle de la solvabilité, la rédaction du bail.

BAIL DE COURTE DE DUREE

- 15% (TVA 8,5%) du montant HT du loyer annuel à la charge du locataire

Forfait comprenant la communication sur les sites sur lesquels l'agence communique, la recherche de biens ou de locataires, les visites, les négociations, le conseil, le contrôle de la solvabilité, la rédaction du bail.

Rédaction de Bail Commercial50 % du montant du 1^{er} Loyer